



Fédération de Paris du Parti socialiste

**Loi du 4 août 2014  
pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes**

La Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a été promulguée le 4 août 2014. Date symbolique, comme un écho à un autre 4 août. Sa mise en application se fera au fur et à mesure de la publication des décrets d'application ainsi que des actions mises en place.

Comme s'y est engagé le Gouvernement, la publication des textes d'application de la loi devrait intervenir avant la fin de l'année pour que les changements permis par cette loi puissent se concrétiser rapidement dans le quotidien des Françaises et des Français.

Pour en savoir plus : - [Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes](#) ; - [dossier de presse de présentation de la loi](#).

\*\*\*\*\*

Claude Roiron, la Secrétaire nationale du Parti socialiste aux droits des femmes et à la parité, a salué l'adoption définitive de cette loi par le Parlement avec ces mots : « Le Parti socialiste se réjouit que le Parlement ait adopté une grande loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui traite enfin de tous les aspects de ce sujet : égalité professionnelle, lutte contre les violences, lutte contre la précarité.... »

De façon symbolique, le droit à disposer de son corps est pleinement reconnu avec la suppression de la situation de détresse dans le droit à l'avortement. De même, la place du père dans l'éducation de l'enfant est prise en compte avec la réforme du congé parental. Enfin, des mesures concrètes sont également prises pour faciliter la vie des femmes en difficulté en particulier celles qui sont privées de la pension alimentaire pour leurs enfants en raison de la défaillance du père.

Cette loi marque une étape importante dans l'amélioration de la vie quotidienne des femmes et dans la reconnaissance de leurs droits, et contribuera à faire évoluer les mentalités. »

De même, après la décision de validation par le Conseil constitutionnel, Najat Vallaud-Belkacem, alors Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports « s'est félicitée de la décision du Conseil constitutionnel qui a validé dans toutes ses dispositions essentielles la première loi cadre pour les droits des femmes. Cette décision ouvre la voie à la promulgation de cette loi qui sera un vecteur indispensable pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans notre pays. (...)



### Agenda de la Commission

La prochaine réunion de la Commission aura lieu

**le lundi 29 septembre 2014, à 19h30**  
**A la Fédération PS de Paris**  
**32 rue Alexandre Dumas**  
**75011 PARIS (M° Rue des Boulets)**

La réunion sera consacrée au thème suivant :  
**« Les inégalités femmes hommes dans les quartiers prioritaires »**

La commission accueillera et dialoguera avec Mme Florence Le Ny de l'Association Projets 19 autour du projet « Parcours d'elles ».

La réunion se prolongera par un pot convivial.

Pour en savoir plus sur cette association :  
<http://www.projets19.org/>

Par les réformes qu'elle engage, la loi est tout entière construite pour assurer une pleine effectivité des droits. L'égalité s'affirme, mais pour exister au quotidien, elle doit aussi se construire dans des mécanismes de régulation parfois plus contraignants, souvent plus efficaces.

La loi prévoit ainsi 38 dispositions qui permettront de réduire les inégalités des rémunérations et de parcours professionnels, les inégalités dans la répartition des tâches domestiques, les inégalités au moment des séparations, les inégalités dans l'accès aux responsabilités politiques, sociales, professionnelles ou encore les inégalités dans les médias.

Elle crée un cadre juridique renouvelé pour apporter une réponse plus rapide, plus protectrice et plus efficace aux femmes victimes de violences. »

## L'égalité entre les femmes et les hommes : le Gouvernement et le Parti socialiste amplifient leur action.

Le Gouvernement Valls 2, annoncé le 26 août 2014, confirme l'engagement pris en 2012 par le Président de la République d'un gouvernement paritaire. Confortant cet engagement en faveur de l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, il a nommé **Najat Vallaud-Belkacem** qui depuis 2012 porte haut l'égalité femmes hommes et les droits des femmes, **Ministre de l'éducation nationale**. La nomination d'une femme à ces responsabilités ministérielles est **une première sous la Vème République**. De plus, le Premier Ministre Manuel Valls a confié **les droits des femmes à Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et à Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat des droits des femmes.**

« Lors de la passation de pouvoirs entre [Marisol Touraine](#), [Najat Vallaud-Belkacem](#) et [Pascale Boistard](#), Marisol Touraine a fait part de sa fierté et de son émotion de porter les questions liées aux droits des Femmes. Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, a ensuite souligné son adhésion au combat mené pour les droits des femmes et son engagement notamment dans la mise en œuvre des dispositions de la loi du 4 août 2014 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Quant au Parti socialiste, à la suite de la nomination d'[Adeline Hazan aux responsabilités de Contrôleure générale des lieux de privation de liberté](#) le 17 juillet dernier, [Claude Roiron](#) est devenue Secrétaire nationale à la parité et aux droits des femmes.

### Retour sur l'édition 2014 de l'université d'été du Parti Socialiste

#### « Lutte contre les stéréotypes et Egalité »



**Pour faire reculer les inégalités entre les femmes et les hommes, la lutte contre les stéréotypes est indispensable.** Ces stéréotypes, qui s'instillent dans les mentalités dès l'enfance, orientent les femmes et les hommes vers des rôles sociaux prédéfinis et impactent directement l'orientation scolaire et professionnelle. Ils sont un obstacle à l'égalité professionnelle et perpétuent les inégalités dans l'accès aux responsabilités politiques et sociales, dans la répartition des tâches domestiques et familiales.

La question de la lutte contre le sexisme dès le plus jeune âge a fait l'objet d'une instrumentalisation caricaturale de la part des opposants au mariage pour tous et de l'UMP, qui ont dénoncé les actions lancées par le gouvernement dans le cadre scolaire. Contre le sexisme et contre les tenants de l'ordre moral, la bataille est donc encore devant nous.

Animatrice : **Claude Roiron**, Secrétaire nationale Parité et droits des femmes

• **Pascale Boistard**, Secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes ; • **Marie Cervetti**, Directrice du centre d'hébergement et de réinsertion « Une femme, un toit » ; • **Patrick Savidan**, Président de l'Observatoire des inégalités

#### «Tenir la promesse républicaine de l'égalité»



▪ Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

« **Quand on s'engage au Parti socialiste, c'est pour réaliser la promesse républicaine de l'égalité. La lutte contre les inégalités est au coeur du combat de la gauche** ». Najat Vallaud-Belkacem a expliqué que nous devons refuser les postures incantatoires, que nous devons viser l'égalité réelle, « *notre identité, c'est l'action et non la proclamation*

». (...) « Je voudrais que nous soyons fiers de ce que nous avons réalisé. Nous avons mis en œuvre l'effectivité des Droits des femmes, l'égalité professionnelle, la lutte contre les violences faites aux femmes. »

▪ **Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes**

« **L'identité de la gauche, c'est de lutter contre les inégalités dans toutes les domaines, mettre l'économie au service du progrès** ». La ministre précise que ce n'est pas la droite qui aurait fait voter : **Le mariage pour tous ; La loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes ; La gratuité de l'interruption volontaire de grossesse ; La gratuité pour la contraception des jeunes filles ; La prise en compte de la pénibilité du travail.** Marisol Touraine a terminé en disant : « Être socialiste, c'est agir pour le progrès des droits et l'émancipation de la société. C'est être féministe, se battre pour l'égalité des droits et l'émancipation des femmes. »

▪ **Patrick Savidan, président de l'Observatoire des inégalités :**

« **Il ne suffit pas de proclamer la République pour avoir l'égalité. Nous devons sans cesse promouvoir le fait que chacun puisse vivre la vie qu'il souhaite** » a assuré Patrick Savidan, qui souligne « *qu'il y a un ensemble de possibilités, chaque individu doit pouvoir choisir* ». « Il faut tout mettre en œuvre pour lutter contre les formes de domination qui pèsent sur ces capacités de choix. »

Pour [retrouver l'intégralité de la plénière](#) en présence de Christiane Taubira, Benoît Hamon, Najat Vallaud-Belkacem, Marisol Touraine, Naïma Charaï, Dominique Sopo, Patrick Savidan et animée par Colombe Brossel.

Christine RIMBAULT  
Secrétaire fédérale à l'égalité  
chris\_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS  
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité  
andrea.fuchs@neuf.fr